

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE *du personnel*

Chers collègues

Les 88 agents réunis le 21 février ont voté un **appel à la grève**, à l'unanimité moins trois absences, pour établir un rapport de force plus favorable dans la négociation sur l'harmonisation de nos conditions de travail (congés, absences, temps de travail, régime indemnitaire). Nous devons désormais nous donner **le temps de la concertation et de la réflexion** sur cette question centrale qui touche à nos conditions d'emploi dans la collectivité. Pour cela, l'intersyndicale convoque une Assemblée générale du personnel le :

MERCREDI 1^{ER} MARS ENTRE 14H ET 17H
au Centre technique intercommunal (CTI) de Croissy-Beaubourg.

ORDRE DU JOUR DE L' A.G.

- mise au point des **modalités de la grève** (organisation des débrayages) sur la période du préavis (1^{er}-16 mars) ;
- élaboration commune d'une **contreproposition équitable** d'harmonisation des conditions d'emploi des agents de la collectivité ;
- vote du **mandat** à conférer aux représentants du personnel.

VOTRE PRÉSENCE EST INDISPENSABLE !



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, MODE D'EMPLOI

Quatre possibilités s'offrent à vous pour participer à cette Assemblée générale :

- *puiser dans votre **quota annuel d'autorisations d'absence (12 heures)** pour assister à une réunion d'information syndicale (pour ceux qui n'ont pas participé à l'une des précédentes réunions) ;*
- *poser une **demi-journée de congés** ou de RTT ;*
- *venir librement si ce créneau est **en dehors de vos obligations de service** ;*
- *exercer votre **droit de grève** pour la durée de la réunion si vous avez déjà participé aux précédentes réunions d'information syndicales.*

À découper ou recopier sur papier vierge, puis retourner signé à la DRH par mail ou par courrier interne.

Nom/prénom :

Monsieur le Président

Conformément à l'article 6 du décret 85-397 du 3 avril 1985, modifié par l'article 3 du décret 2014-1624 du 24 décembre 2014, j'ai l'honneur de vous demander à bénéficier d'une **autorisation spéciale d'absence** pour assister à l'Assemblée générale intersyndicale programmée le

Veillez accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Visa hiérarchique :

Signature de l'agent :